

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 06756

Numéro SIREN : 841 181 415

Nom ou dénomination : 4C CAPITAL

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2023 sous le numéro de dépôt 51374

4C CAPITAL
Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros
Siège social : 25 rue Victor Hugo
92600 ASNIERES SUR SEINE
841 181 415 RCS NANTERRE

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 27 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le 27 novembre,
A 17 heures,

Monsieur Richard CHANE YOU KAYE,

Associé unique et seul gérant de la Société,

Après avoir exposé :

- que par suite du rachat par la société de 50 000 actions sur les 100 000 actions composant son capital social en date du 3 octobre 2022, puis de la transformation de la société en société à responsabilité limitée en date du 30 décembre 2022, la société détient 50 000 de ses propres parts sociales, de 1 euro de valeur nominale ;
- qu'il conviendrait d'annuler ces 50 000 parts auto-détenues par la société par voie de réduction de capital non motivée par des pertes.

A pris les décisions suivantes :

- Réduction du capital social de 100 000 euros à 50 000 euros par voie d'annulation des 50 000 parts auto-détenues par la société, sous condition suspensive,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique décide de réduire le capital social de 50 000 euros, pour le ramener de 100 000 euros à 50 000 euros, par voie d'annulation de parts auto-détenues par la société.

Cette opération sera réalisée par l'annulation de 50 000 parts sociales de 1 euro de nominal chacune auto-détenues par la société, au prix de 1 euro par part sociale.

Cette décision est prise sous la condition suspensive de l'absence d'opposition émanant des créanciers sociaux ou, en cas d'oppositions, du rejet de celles-ci par le tribunal de commerce.

Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus à l'effet de réaliser et constater la réduction de capital et l'annulation des 50 000 parts auto-détenues par la société.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Richard CHANE YOU KAYE

DocuSigned by:

CCD7B12792C2418...